

BRETAGNE
CÔTE
DE GRANIT
ROSE
TOURISME

BRETAGNE

Découvrir

LA CÔTE DE GRANIT ROSE

EN GROUPE

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

www.bretagne-cotedegranitrose.com/goupes

VOTRE SÉJOUR COUSU MAIN !



UN PROGRAMME À LA CARTE

La Côte de Granit Rose en quelques mots :

Des paysages uniques et fascinants aux formes parfois extravagantes vous invitent à la déconnexion ;

Un patrimoine chargé d'histoire, de force et de caractère avec des monuments séculaires depuis des siècles qui vous surprennent au détour d'un chemin, d'une forêt, d'une ruelle ;

Un terroir à découvrir avec des professionnels passionnés et heureux de transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire ;

Une invitation au partage, un mélange entre culture traditionnelle bretonne, modernité et convivialité.

“ L'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose est à votre écoute pour organiser vos visites, circuits et séjours pour vous faire vivre l'essentiel de la Bretagne. ”

☀ Les avantages

- ✓ Un service commercial à votre écoute
- ✓ Une seule réservation pour l'ensemble de votre séjour
- ✓ Des prestataires partenaires adhérents à l'office de tourisme
- ✓ Des tarifs négociés « groupes et petits groupes »
- ✓ Une offre « groupes » sur mesure adaptée à vos attentes
- ✓ Des programmes à la carte adaptés à vos envies
- ✓ Un suivi personnalisé
- ✓ Pas de frais de dossier
- ✓ Un numéro d'immatriculation et une garantie financière

VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER ?

Angélique et Anastasiya mettent leur expertise du territoire à votre service pour vous concocter un **SÉJOUR À LA CARTE**.

Service réceptifs
06 08 73 72 16
groupes@lannion-tregor.com



Angélique & Anastasiya

DESTINATION
GROUPES



SOMMAIRE

2. VISITES GUIDÉES

3. Lannion, un port sur le Léguer
4. Tréguier, ancienne cité épiscopale
5. Tréguier, sur les pas d'Ernest Renan
6. La Roche-Derrien, un héritage médiéval
7. Tréguier, la brasserie artisanale Philomenn

8. CIRCUITS COMMENTÉS EN 1/2 JOURNÉE

9. La Côte de Granit Rose
10. La Côte Sauvage

11. JOURNÉES DÉCOUVERTES

12. La Côte de Granit Rose, une journée haute en couleur
13. Tréguier & la Côte sauvage
14. Escapade gourmande, pupilles & papilles à la fêtes
15. Tréguier & ses jardins iodés
16. Sur la route des châteaux
17. La Côte de Granit Rose, une flânerie nature

18. SÉJOURS

19. La Côte de Granit Rose, un séjour de pure évasion
21. Immersion au cœur du printemps des sonneurs
23. Séjour nautique, hissez haut, matelots
25. La Côte de Granit Rose, un joyau à découvrir

ANNEXES

28. Conditions particulières de vente de forfaits et services touristiques
31. Formulaire d'informations standard

Création mise en page: Publi Trégor, Lannion : 02 96 48 41 66
Crédits photos : A. Lamoureux, T. Poriel, l'Œil de Paco, N. Toutain, E. Fournier, Pelikul, F. Hamon (CDT), Q. Lafon, Y. Beolet, La Lanterne, M. Baldi, Studio Jezequel, S. Cohen, Kerdalo, E. Berthier, J-P Frétillet, CDT22, F. Omnès AdobeStock



VISITES GUIDÉES



Lannion



Pays d'Art et d'Histoire

Un port sur le Léguer



À seulement quelques encablures de la mer, la pimpante ville historique de Lannion est nichée au fond de l'estuaire du Léguer. Hôtels particuliers, manoirs, ancien couvent et cloître y déclinent une subtile palette architecturale tandis que son technopôle fait souffler un vent d'innovation et d'énergie sur la vie de la ville.

Avec Ella ou Morgane, vos guides, le centre historique de Lannion vous ouvre ses portes. Un dédale de rues et venelles pavées vous y attend. Levez les yeux et admirez les superbes maisons à pans de bois ou d'ardoises, témoins du passé médiéval et de la richesse de la ville à La Renaissance. Place du Général-Leclerc, la « Maison aux chapeliers », entièrement couverte d'ardoises, et sa voisine, riche en détails décoratifs, sont ultra photogéniques !

À PARTIR DE
155,00 €
forfait guidage



1 h 30



25 pers. maximum



Toute l'année
sauf le jeudi matin, jour de
marché

EN OPTION

L'imagerie

Cet espace, l'un des plus importants en France consacré à la photographie, a vu se succéder des auteurs aujourd'hui entrés dans l'histoire du médium comme Henri Cartier-Bresson, Man Ray ou Jacques-Henry Lartigue

La Chapelle des Ursulines

Érigée au 17^e siècle, la chapelle des Ursulines est aujourd'hui un des lieux importants d'exposition de la ville de Lannion. Ses 180 m² de murs naturels en pierre, ainsi que ses grands murs blancs fixes et amovibles, permettent l'accueil d'artistes peintres et sculpteurs professionnels dans un très bel espace aéré.

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- Les visites et activités complémentaires



Tréguier



Tréguier



Enlacé par le Jaudy et le Guindy, Tréguier étage de séduisantes venelles et placettes, s'élançant du port jusqu'en haut de la colline. Sous la protection de la délicate flèche de la cathédrale, des maisons à pans de bois témoignent de l'intense rayonnement intellectuel et artistique de la Petite Cité de Caractère®.

Au-dessus des toits s'élance la flèche ajourée de sa cathédrale, haute de 63 m. Édifiée au début du 13^e siècle de style gothique, la cathédrale Saint-Tugdual est une des plus belles de Bretagne. Après la finesse de ses porches, vous pouvez admirer une chaire entièrement ornée de motifs floraux, le surprenant bestiaire gravé dans les stalles du chœur et le tombeau de Saint-Yves.

Tréguier c'est aussi une ville de l'esprit et de la générosité, de la méditation et du sens critique, qui inspira au cours des siècles hommes de lettres, hommes de robe et hommes de Dieu de Saint-Tugdual à Saint Yves et d'Ernest Renan à Anatole Le Bras.



EN OPTION

Cloître de la Cathédrale

À l'ombre de ses 48 arcades finement ouvragées qui ceignent ce lieu de paix vert et fleuri, on ne se lasse pas d'admirer la complexe architecture de l'édifice où Saint-Yves, patron des Bretons et des avocats, a trouvé le repos éternel.



Pays d'Art et d'Histoire

À PARTIR DE
155,00 €
forfait guidage



1 h 30



25 pers. maximum



Toute l'année
sauf le mercredi matin,
jour de marché

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- Les visites et activités complémentaires

Sur les pas d'Ernest Renan et de la cité épiscopale



Marchez dans les pas d'Ernest Renan à Tréguier et laissez-vous guider à travers les lieux qui ont inspiré ce célèbre intellectuel et écrivain. De sa maison natale à sa statue majestueuse, en passant par le Petit Séminaire ou devant l'ancien Hôpital général, tous sont autant de lieux qui témoignent de sa présence marquante dans la Petite Cité de Caractère®.

L'Office de Tourisme Côte de Granit Rose vous propose de partir à la découverte de ce grand personnage qu'était Ernest Renan. Né dans une famille très modeste, Ernest Renan fut un brillant boursier que l'on destinait à devenir prêtre. Il fut connu comme l'un des « géants » du 19^e siècle, partageant avec Victor Hugo et Alexandre Dumas les plus gros tirages d'ouvrages.

Votre visite se poursuit à travers la ville. Gardez les yeux grands ouverts afin d'admirer les imposantes façades en pierre et en pans de bois, sans oublier l'élégante flèche de la cathédrale s'élevant à 63 mètres ; de quoi vous donner le tournis ! À la confluence du Jaudy et du Guindy, cette belle dame s'érige fièrement sur la place du Martray et invite à la découverte de ses chapelles rayonnantes et voûtes majestueuses. À l'extérieur, un petit escalier mène au cloître, joyau architectural et musée lapidaire.



Pays d'Art et d'Histoire

À PARTIR DE
360,00 €
forfait guidage



3 h 30



5 pers. minimum
25 pers. maximum



1^{er} avril > 29 septembre
du mercredi après-midi
au dimanche

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier
- ✓ Entrée maison natale d'Ernest Renan
- ✓ Entrée du cloître

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- Les visites et activités complémentaires



La Roche - Derrien



À la découverte de La Roche-Derrien, vivez une immersion au cœur de la capitale des teilleurs de lin, son patrimoine riche et varié vous livrera les secrets d'histoire de cette place forte édifée au 1^{er} siècle.

Revivez l'histoire de cette petite cité médiévale qui, après avoir souffert des guerres de succession, a su se relever pour devenir une ville prospère abritant de nombreuses industries artisanales.

Laissez-vous guider et apprenez à connaître cette commune atypique. Des maisons colorées du bas de la ville, à la place du Martray bordée de très belles maisons gothiques en passant par le plus ancien port des Côtes-du-Nord, nombreux sont les héritages témoignant de la prospérité de la ville aux 19^e et 20^e siècles.

Depuis la place du Pouliet jusqu'au promontoire de l'ancienne motte féodale, contemplez la très jolie vue qui vous est offerte sur la cité et la vallée du Jaudy.



Tréguier

Brasserie artisanale Philomenn



Tout le monde boit de la bière, mais comment la fabrique-t-on ? Plongez dans les secrets de la création d'une bière artisanale.

Avec Pauline imprégnez-vous de l'histoire de cette ancienne friche industrielle aujourd'hui reconvertie en brasserie.

Le site a gardé son style : briques rouges, poutres métalliques... mais les produits qui en sortent n'ont plus rien à voir avec des locomotives !

Ici, on vous entraîne à la découverte de toutes les étapes de fabrication de la bière Philomenn, belle, onctueuse et savoureuse.

Des matières premières à la dégustation en passant par les étapes de brassage, vous saurez tout de ce breuvage « made in Trégor ».

La visite se poursuit par la dégustation de 2 bières différentes pour les amateurs de plaisirs maltés et houblonnés.

Une partie de la visite se déroulant en étage sans ascenseur, cette visite n'est pas adaptée pour les personnes en fauteuil roulant et les personnes ayant des difficultés à marcher.



Pays d'Art et d'Histoire

À PARTIR DE
155,00 €
forfait guidage



1 h 30



25 pers. maximum



Toute l'année

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- Les visites et activités complémentaires

À PARTIR DE
164,00 €
forfait découverte



1 h



16 pers. maximum



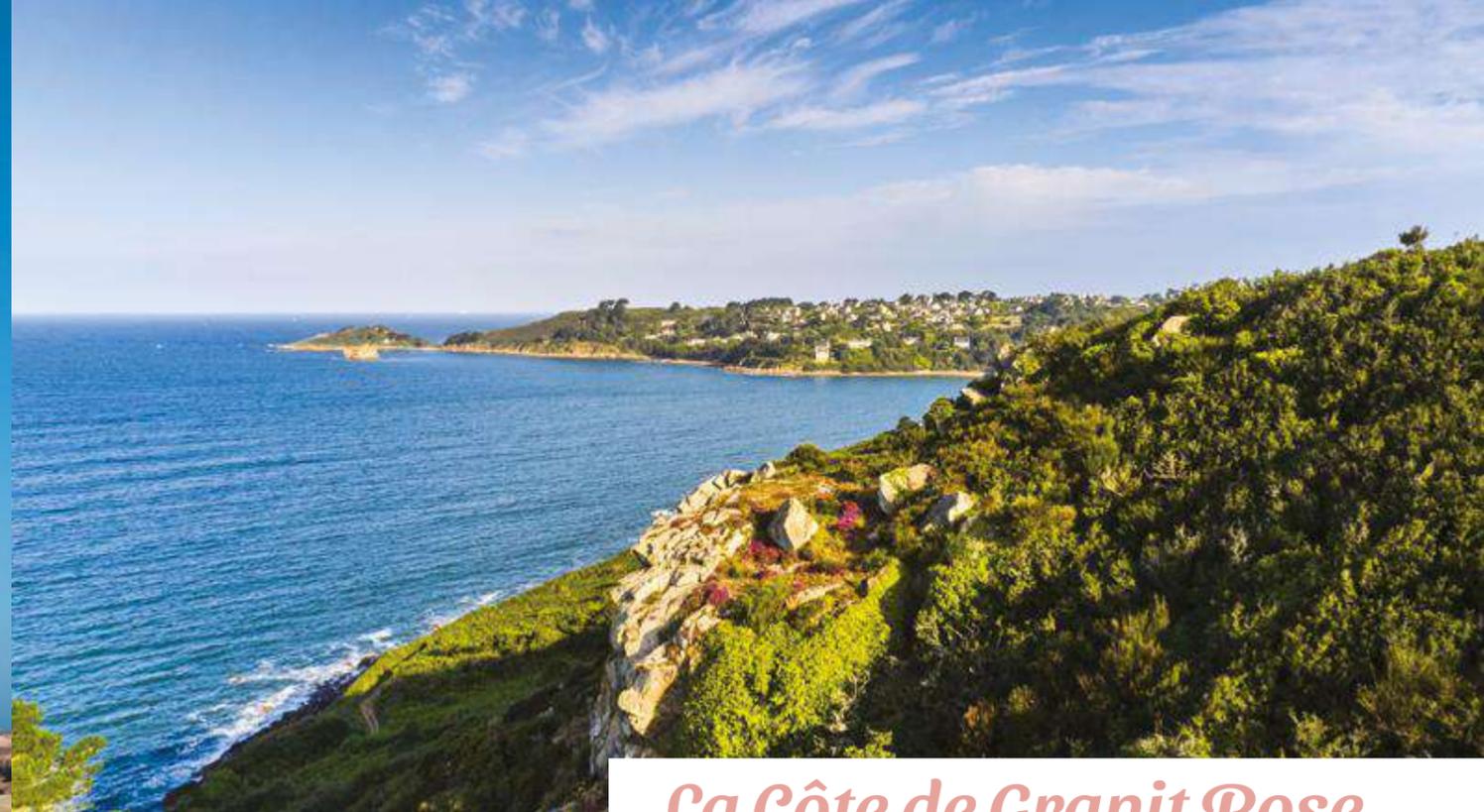
Toute l'année
Du mardi au vendredi
sauf fériés

Le tarif comprend :

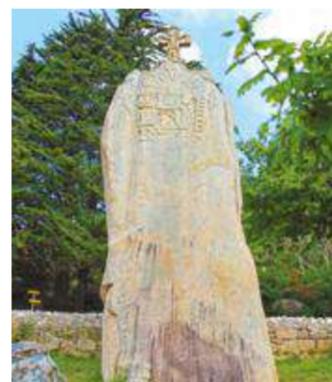
- ✓ La découverte de l'élaboration de la bière Philomenn, du maltage au brassage jusqu'au conditionnement
- ✓ Une dégustation de 2 bières
- ✓ En souvenir : une bière de 75 cl par personne

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération

CIRCUITS COMMENTÉS EN 1/2 JOURNÉE



La Côte de Granit Rose



Itinéraire sur la magnifique **Côte de Granit Rose** où se succèdent paysages sauvages, plages de sable, rochers aux formes fantastiques...

Un coin de Bretagne qui vous offre de quoi faire le plein d'iode et de nature.

Au départ de Lannion, ce circuit en autocar, d'environ 35 km, est commenté par notre guide conférencier et plusieurs arrêts vous permettront de découvrir des sites naturels grandioses qui jalonnent le littoral :

- **Trébeurden** et la pointe de Bihit offre un panorama sur l'embouchure du Léguer et l'opportunité de parler des premiers Bretons qui y débarquèrent au 6^e siècle.
- **Pleumeur-Bodou** et le menhir gigantesque de St Uzec qui depuis le 20^e siècle accueille en voisin des temps modernes, le Radôme qui révolutionna les télécommunications spatiales.
- **Trégastel** vous offre une petite marche le long de la Grève Blanche pour découvrir la couronne du Roi Gradlon.

À PARTIR DE

210,00 €
forfait guidage



2 h 30



5 pers. minimum
50 pers. maximum



toute l'année

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- Les visites et activités complémentaires
- Le transport en autocar



La Côte Sauvage



De Tréguier à Port-Blanc en passant par Plougrescant, la côte sauvage est un pays qui affiche ses cheminées de pierre, ses landes et bosquets, ses îlots perdus dans la mer et ses tapis de bruyère.

Au départ de Tréguier, ce circuit en autocar, d'environ 45 km, est commenté par notre guide conférencier.

La mer montre ici qu'elle sait tout faire. Une côte sauvage et préservée, rocheuse et déchiquetée par les tempêtes, se dévoile au gré de la route touristique.

Cette côte à décors de films possède également un autre visage, celui d'une côte douce, ronde, avec des dunes de sable fin et des archipels protecteurs où les couchers de soleil en terrasse révèlent la convivialité trégorroise.

Plusieurs arrêts vous permettront de découvrir des sites naturels ou patrimoniaux grandioses qui jalonnent cet itinéraire :

- La Chapelle Saint-Gonery et le Gouffre à Plougrescant.
- La station balnéaire de Port-Blanc avec son rocher de la sentinelle. Ce rocher, coiffé d'une guérite, était utilisé par le passé pour surveiller les incursions ennemies en provenance des petites îles de la baie de Port-Blanc.

! Ce circuit comporte des arrêts où il faudra marcher pour se rendre aux points de vue. (2 km pour le Gouffre de Plougrescant)

À PARTIR DE
210,00 €
forfait guidage



2 h 30



5 pers. minimum
50 pers. maximum



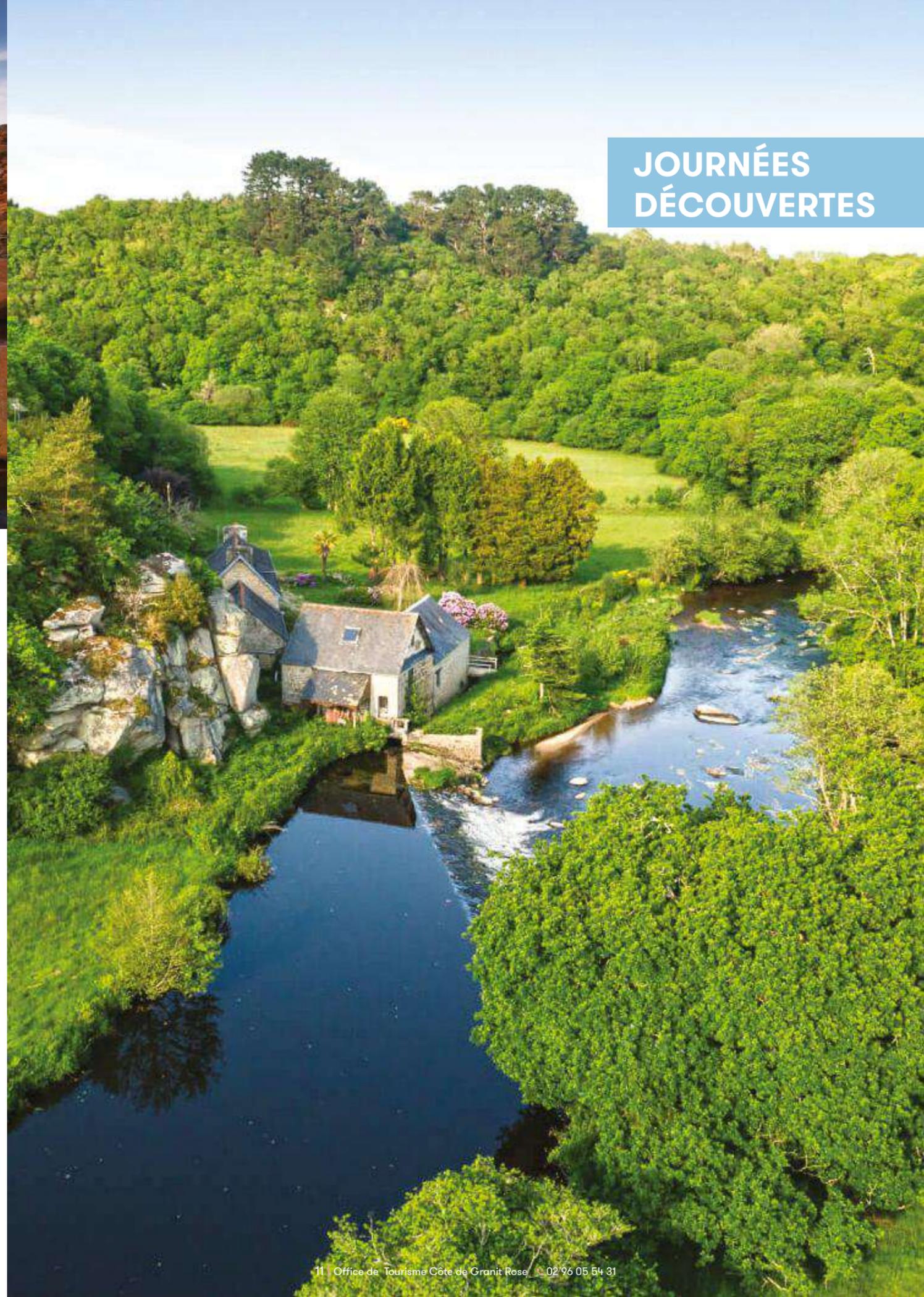
toute l'année

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier

Le tarif ne comprend pas :

- ✗ Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- ✗ Les visites et activités complémentaires
- ✗ Le transport en autocar





La Côte de Granit Rose

Une journée haute en couleur



Découvrir de magnifiques paysages, respirer le grand air marin, aller à la rencontre d'une faune préservée : une journée que vous ne risquez pas d'oublier !

Croisière commentée vers les Sept-Îles, Perros-Guirec

En mer, soyez tête en l'air !

En embarquant à bord d'une vedette, vous entrez dans le féérique royaume des oiseaux marins. Un ballet d'ailes incessant et une fanfare de cris accompagnent votre croisière entre plumes et écume.

Déjeuner au restaurant face à la mer

Circuit commenté en autocar

Ce circuit, d'environ 35 km, avec plusieurs arrêts qui vous permettront de découvrir des sites naturels grandioses qui jalonnent le littoral :

- **Trébeurden** et la pointe de Bihit offre un panorama sur l'embouchure du Léguer et l'opportunité de parler des premiers Bretons qui y débarquèrent au 6^e siècle.
- **Pleumeur-Bodou** et le menhir gigantesque de St Uzec qui depuis le 20^e siècle accueille en voisin des temps modernes, le Radôme qui révolutionna les télécommunications spatiales.
- **Trégastel** son panorama grandiose sur la mer à la table d'orientation du Roi Gradlon.

EN OPTION

Dégustation d'huîtres fraîches, face à la mer dans une anse préservée avec vue imprenable sur les îles. (35 pers. maximum.)



Tréguier & La Côte Sauvage



Découvrir de superbes paysages, prendre un grand bol d'air iodé, rencontrer des gens passionnés et plonger dans l'histoire : voilà les ingrédients de votre journée.

Circuit commenté en autocar

En une quarantaine de kilomètres, la mer montre ici qu'elle sait tout faire. Une côte sauvage et préservée, rocheuse et déchiquetée par les tempêtes, se dévoile au gré de la route touristique.

Cette côte à décors de films possède également un autre visage, celui d'une côte douce, ronde, avec des dunes de sable fin et des archipels protecteurs où les couchers de soleil en terrasse révèlent la convivialité trégorroise.

Déjeuner avec vue sur le Gouffre.

Visite guidée de Tréguier, ancienne cité épiscopale

En compagnie de votre guide, sillonnez la ville, parcourez ses ruelles et ses placettes pour connaître son histoire et celles des grands noms du 19^e siècle.

Visite du Cloître

À l'ombre de ses 48 arcades finement ouvragées qui ceinturent ce lieu de paix vert et fleuri, on ne se lasse pas d'admirer la complexe architecture de l'édifice où Saint-Yves, patron des Bretons et des avocats, a trouvé le repos éternel.

À PARTIR DE

61,00 €*
par personne

*sur la base de 50 pers. payantes



10 h > 17 h



1^{er} avril > 31 octobre

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier pour la 1/2 journée
- ✓ Le déjeuner (1/4 de vin et café inclus)
- ✓ Croisière commentée vers les Sept-Îles
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ≡ Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- ≡ Les visites et activités complémentaires
- ≡ Le transport en autocar

À PARTIR DE

50,00 €*
par personne

*sur la base de 50 pers. payantes



10 h > 17 h



1^{er} avril > 31 octobre

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier pour la journée
- ✓ Le déjeuner (boissons incluses)
- ✓ Visite guidée de Tréguier
- ✓ Entrée au cloître
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ≡ Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- ≡ Les visites et activités complémentaires
- ≡ Le transport en autocar



Escapade gourmande Pupilles & papilles à la fête!



Envie d'allier plaisir des papilles et visite culturelle ? Optez pour notre journée gourmande !

10h > Tout le monde boit de la bière, mais comment la fabrique-t-on ?

Plongez dans les secrets de création d'une bière artisanale. Avec Pauline imprégnez-vous de l'histoire de cette ancienne friche industrielle aujourd'hui reconvertie en Brasserie. Le site a gardé son style : briques rouges, poutres métalliques... les produits qui en sortent n'ont plus rien à voir avec des locomotives !



11 h > Philippe, artisan biscuitier, sera heureux de vous accueillir pour vous présenter son produit phare « l'un des meilleurs » kouign-amann de la Côte de Granit Rose ! Sans oublier les fameux croquants de « Papy Kouign ». Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez mettre la main à la pâte !

12h30 > Déjeuner dans un restaurant traditionnel proposant des produits frais et cuisinés maison.

14h30 > La Roche-Derrien : Immersion dans une Petite Cité de Caractère au riche passé médiéval. Traversez le temps pour entendre le témoignage poignant du quotidien des chiffonniers et teilleurs de lin. Peut-être apprendrez-vous leur langage traditionnel ?

Une chose est certaine : vous ne pourrez oublier votre passage dans l'église Sainte-Catherine où, lorsque le casque posé sur vos oreilles, vous revivrez en son binaural, les moments forts d'une des grandes batailles de la guerre de succession en Bretagne (à faire librement après la visite).

16h > La distillerie Ar Roc'h implantée à La Roche-Jaudy, en plein cœur du Trégor dans un bâtiment du début du siècle dernier, construit initialement pour le négoce du vin et du cidre vous ouvre ses portes. Venez découvrir les 6 cuves en ciment verre, technique de construction aussi originale que splendide au sein de la distillerie.

17h30 > Fin de la journée.



Tréguier & ses jardins iodés

À PARTIR DE

68,00 €*
par personne

*sur la base de 30 pers. payantes



10 h > 17 h 30



1^{er} avril > 31 octobre
du mardi au vendredi

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier pour la journée
- ✓ Le déjeuner (boissons incluses)
- ✓ Les visites citées au programme, suivies d'une dégustation
- ✓ En souvenir : 1 bière Philomenn de 75 cl
- ✓ La visite guidée de La Roche-Derrien
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇨ Les visites et activités complémentaires
- ⇨ Le transport en autocar

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération



Laissez-vous conter l'histoire de Tréguier, Petite Cité de Caractère® et ancienne cité épiscopale. Découvrez la diversité botanique de nos jardins remarquables au gré de votre promenade. Ici, le temps s'arrête et les sens sont mis en éveil.

Tréguier : suivez la flèche

Enlacé par le Jaudy et le Guindy, Tréguier étage de séduisantes venelles et placettes, s'élançant du port jusqu'en haut de la colline. Sous la protection de la délicate flèche de la cathédrale, des maisons à pans de bois témoignent de l'intense rayonnement intellectuel et artistique de la Petite Cité de Caractère®.

Déjeuner dans un restaurant.

Les Jardins de Kerdalo, le plus beau tableau du prince Peter Wolkonsky

Au creux d'un vallon plongeant dans la rivière du Jaudy, les jardins ont été conçus comme un tableau vivant, avec un parti pris chromatique fort et l'eau en fil conducteur. Bassins, cascades, escalier d'eau, grotte, pavillons, bas-reliefs en coquillages... Laissez-vous charmer par l'âme et la magie de ce lieu romantique, à la fois naturel et façonné, où se côtoient, autour du manoir, terrasses à l'italienne, jardin à l'anglaise et pré. Un trésor inclassable, riche de 5 000 espèces locales.



À PARTIR DE

70,00 €*
par personne

*sur la base de 25 pers. payantes



10 h > 16 h 30



1^{er} avril > 31 octobre

Le tarif comprend :

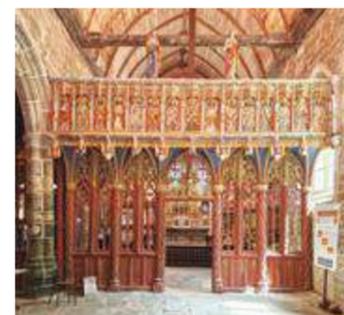
- ✓ Le guide conférencier pour la journée
- ✓ Visite guidée de Tréguier
- ✓ Entrée au cloître
- ✓ Le déjeuner (boissons et café inclus)
- ✓ Visite guidée d'un jardin remarquable
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇨ Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- ⇨ Le guide supplémentaire pour la visite de Tréguier au-delà de 30 pers.
- ⇨ Les visites et activités complémentaires
- ⇨ Le transport en autocar



Sur la route des châteaux



10 h > Chapelle Notre-Dame de Kerfons

C'est dans un cadre bucolique, à proximité de la verdoyante vallée du Léguer, que vous pourrez découvrir cette chapelle assez méconnue et pourtant admirée par ceux qui croisent son chemin. Elle possède en effet une architecture et un mobilier remarquables que vous pourrez redécouvrir. Sa particularité ? Certainement le plus extraordinaire de Bretagne : un magnifique jubé de style gothique en bois polychrome généralement admis de 1485.

10h45 > Château de Tonquédec

Dominant la vallée du Léguer, dans un cadre naturel exceptionnel, le château de Tonquédec, vous ouvre ses portes, pour une immersion dans la Bretagne médiévale. Avec ses onze tours, dont deux donjons, ce château, seconde plus grande forteresse médiévale de Bretagne, vous dévoile son système défensif et, en haute cour, le quotidien de la noblesse bretonne des 14^e et 15^e siècles.

Déjeuner dans un restaurant.

14h30 > Château & jardins de Kergrist

« La perle du Trégor » seule, a déjà son éclat, mais enchâssée dans un environnement qui se marie à merveille avec ce joyau, elle donne au château de Kergrist une harmonie parfaite dans l'équilibre architectural des jardins adaptés à ses façades.

Les jardins paysagers sont en constante évolution pour le plaisir de la promenade. Autrefois dessiné d'après un carton de Le Nôtre, il en garde encore aujourd'hui les perspectives avec les aménagements et perfectionnements techniques du 21^e siècle.



La Côte de Granit Rose

Une flânerie nature sur le GR 34®

À PARTIR DE
63,00 €*
par personne

*sur la base de 50 pers. payantes



10 h > 16 h 30



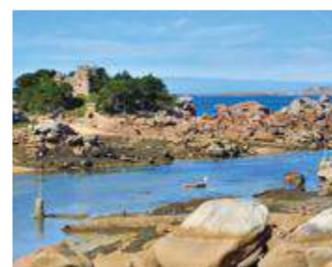
1^{er} avril > 15 octobre

Le tarif comprend :

- ✓ Le guide conférencier pour la journée
- ✓ La visite de la chapelle de Kerfons
- ✓ La visite du château de Tonquédec
- ✓ Le déjeuner (boissons et café inclus)
- ✓ La visite du château de Kergrist et ses jardins
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇨ Le supplément + 50 % dimanche et jours fériés
- ⇨ Les visites et activités complémentaires
- ⇨ Le transport en autocar



Matin > 2 km de mise en train

Au départ de la plage de St Guirec, l'œil embrasse l'anse au sable blanc avec, en son centre, l'oratoire abritant la statue du saint du même nom et à l'extrême gauche, l'étonnant château néomédiéval de Costaérès (1896) qui évoque un décor de cinéma.

Tout au long de votre chemin, c'est une succession de chaos granitiques aux noms calqués sur leurs formes - la bouteille renversée, le sorcier, la coquille Saint-Jacques - que l'on croise sur le chemin des douaniers qui conduit au phare de Mean Ruz

Déjeuner dans un restaurant en bord de mer avec vue sur les chaos granitiques.

Après-Midi > 2 km de balade

Après le déjeuner, petite marche digestive pour découvrir la Presqu'île Renote qui vous permettra de vous déplacer dans un espace naturel protégé abritant de nombreux chaos de granit rose aux formes spectaculaires, ainsi qu'une faune et une flore caractéristiques du bord de mer.

OPTION

Nous pouvons vous proposer une journée allant jusqu'à 8 km de marche.

N'hésitez pas à nous contacter.

À PARTIR DE
54,00 €*
par personne

*sur la base de 30 pers. payantes



1^{er} avril > 31 octobre
du lundi au vendredi

Le tarif comprend :

- ✓ Un accompagnateur pour la journée
- ✓ Le déjeuner (1/4 de vin & café inclus)
- ✓ Gratuité pour le chauffeur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇨ Le supplément + 50 % les jours fériés
- ⇨ Un accompagnateur supplémentaire au-delà de 30 pers.
- ⇨ Les visites et activités complémentaires
- ⇨ Le transport en autocar

LES SÉJOURS



La Côte de Granit Rose un séjour de pure évasion

À PARTIR DE
482,00 €*
par personne

*sur la base de 30 pers. payantes



4 jours
3 nuits



toute l'année

Quel spectacle de la nature ! Vous ne vous lasserez pas de contempler les formes fantaisistes des rochers de la Côte de Granit Rose.

Sur la côte, ces blocs aux teintes roses se détachent sur fond de mer bleue.

Côté terre, le granit impose aussi son caractère. À Lannion, notamment, ville-pont au bord du Léguer, mais aussi à Tréguier. Deux cités dont le charme ancien ne vous laissera pas... de marbre.

HÉBERGEMENT

HÔTEL IBIS *** - LANNION

Situé en centre-ville, à 5 minutes à pied du cœur historique, l'hôtel dispose de 70 chambres toutes équipées. Vous apprécierez son jardin-terrasse et l'accès Internet en Wi-Fi gratuit ainsi que le bar.

Le tarif comprend :

- ✓ Hébergement en hôtel 3*
- ✓ La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 4
- ✓ Les boissons aux repas
- ✓ Un guide conférencier pour les jours 2 et 3
- ✓ Les visites guidées de Lannion et Tréguier
- ✓ La visite de la Distillerie Warenghem
- ✓ La croisière commentée vers l'archipel des Sept-Îles
- ✓ L'entrée aux jardins de Kerdalo
- ✓ Les visites citées au programme détaillé page suivante
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇒ La taxe de séjour : + 1,50 €/pers./par nuit en 2025
- ⇒ Le supplément chambre individuelle
- ⇒ Les visites et activités complémentaires
- ⇒ Le transport en autocar



JOUR 1

Arrivée en fin de journée à Lannion, pimpante ville historique nichée au fond de l'estuaire du Léguer et située à seulement quelques encablures de la mer. Installation à l'hôtel et dîner.

JOUR 2

Du cœur historique de Lannion aux rives du Léguer

Vos valises posées, partez à la découverte du centre historique de Lannion. Un dédale de rues et venelles pavées vous y attend. Levez les yeux et admirez les superbes maisons à pans de bois ou d'ardoises, témoins du passé médiéval et de la richesse de la ville à La Renaissance. Place du Général-Leclerc, la « Maison aux chapeliers », entièrement couverte d'ardoises, et sa voisine, riche en détails décoratifs, sont ultra photogéniques !

Avant le déjeuner, vous percerez les secrets de fabrication du whisky Armorik dans la plus ancienne distillerie de France, Warengem. Dans un bâtiment flambant neuf de bois et d'acier, Gianni vous accueille et vous plonge dans l'univers du whisky breton. En fin de visite, il vous entraîne au milieu des chais pour une dégustation commentée à la recherche des subtils arômes de ce breuvage plusieurs fois primé.

Déjeuner.

En mer, soyez tête en l'air !

Au large de la côte de Granit rose, des poussières de continent émergent à fleur d'eau. En embarquant à bord d'une vedette, vous pouvez entrer dans ce féérique royaume des oiseaux marins. Un ballet d'ailes incessant et une fanfare de cris accompagnent votre croisière entre plumes et écume.

En fin de journée, une jolie balade de 2 km sur la Presqu'île Renote vous permettra de vous déplacer dans un espace naturel protégé qui abrite de nombreux chaos de granit rose aux formes spectaculaires, ainsi qu'une faune et une flore caractéristiques du bord de mer.

JOUR 3

Préparez-vous à vivre une matinée « grandeur nature »

Sillonnez sur une soixantaine de kilomètres, la presqu'île sauvage de Plougrescant là où la mer montre qu'elle sait tout faire. Une côte sauvage et préservée, rocheuse et déchiquetée par les tempêtes, se dévoile au gré des virages de la route touristique.

Déjeuner.

Tréguier : Suivez la flèche !

Enlacé par le Jaudy et le Guindy, Tréguier étage de séduisantes venelles et placettes, s'élançant du port jusqu'en haut de la colline. Sous la protection de la délicate flèche de la cathédrale, des maisons à pans de bois témoignent de l'intense rayonnement intellectuel et artistique de la Petite Cité de Caractère®.

Les Jardins de Kerdalo, le plus beau tableau du prince Peter Wolkonsky

Au creux d'un vallon plongeant dans la rivière du Jaudy, les jardins ont été conçus comme un tableau vivant, avec un parti pris chromatique fort et l'eau en fil conducteur. Bassins, cascades, escalier d'eau, grotte, pavillons, bas-reliefs en coquillages... laissez-vous charmer par l'âme et la magie de ce lieu romantique, à la fois naturel et façonné, où se côtoient, autour du manoir, terrasses à l'italienne, jardin à l'anglaise et pré. Un trésor inclassable, riche de 5 000 espèces locales.

JOUR 4

Petit-déjeuner et retour vers votre ville.



Immersion au cœur du Printemps des sonneurs

À PARTIR DE
168,00 €*
par personne

*sur la base de 50 pers. payantes



17 & 18 mai 2025

Le temps d'un week-end, immergez-vous dans la culture bretonne. Elle est comme une force qui vous entoure : sa langue, sa musique, ses légendes sont présentes à chaque moment de la journée.

Alors Be Breizh ! le temps d'un fest-deiz, d'une balade dans des sites naturels, historiques ou légendaires.

HÉBERGEMENT

HÔTEL IBIS *** - LANNION

Situé en centre-ville, à 5 minutes à pied du cœur historique, l'hôtel dispose de 70 chambres toutes équipées. Vous apprécierez son jardin-terrace et l'accès Internet en Wi-Fi gratuit ainsi que le bar.

Le tarif comprend :

- ✓ Hébergement en hôtel 3* petit-déjeuner et taxe de séjour inclus
- ✓ Déjeuner et dîner du samedi, boissons incluses
- ✓ La croisière commentée vers l'archipel des Sept-Îles
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇨ Le supplément chambre individuelle
- ⇨ Le déjeuner du dimanche
- ⇨ Les visites et activités complémentaires
- ⇨ Le transport en autocar



SAMEDI 17 MAI

En matinée > En mer, soyez tête en l'air !

Au large de la Côte de Granit Rose, des poussières de continent émergent à fleur d'eau. En embarquant à bord d'une vedette, vous pouvez entrer dans ce féérique royaume des oiseaux marins. Un ballet d'ailes incessant et une fanfare de cris accompagnent votre croisière entre plumes et écume.

Déjeuner au restaurant avec vue sur les chaos de granit rose

Après-Midi > 2 km de balade

Après le déjeuner, petite marche digestive pour découvrir la Presqu'île Renote qui vous permettra de vous déplacer dans un espace naturel protégé abritant de nombreux chaos de granit rose aux formes spectaculaires, ainsi qu'une faune et une flore caractéristiques du bord de mer.

> Retour sur Lannion ...

pour vous mettre dans l'ambiance du Printemps des sonneurs

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

DIMANCHE 18 MAI

Petit-déjeuner à l'hôtel et journée libre pour découvrir cette très belle fête à la fois traditionnelle et impressionnante qui célèbre la culture bretonne dans toute sa diversité.

Vous pourrez vous initier à la danse bretonne, participer à un fest-deiz ainsi qu'assister aux défilés et spectacles des bagadous. Vous ne saurez plus où donner de la tête !



Séjour nautique hissez haut, matelots!

À PARTIR DE
275,00 €*
par personne

*sur la base de 20 pers. payantes



Vivez une semaine inoubliable de loisirs nautiques à Port-Blanc !

Offrez-vous une escapade nautique mémorable en explorant la dizaine d'îles et îlots ! Que vous soyez amateur de bateaux de plaisance ou passionnés de kayak, ce site exceptionnel vous promet des moments inoubliables.

Le plus ? Ce havre naturel est protégé du vent et de la houle, typiques du large breton, garantissant des conditions idéales pour vos aventures maritimes !

HÉBERGEMENT

CENTRE DE VACANCES DE PORT BLANC

Niché au cœur de la côte bretonne, le centre d'hébergement bénéficie d'un emplacement exceptionnel. À proximité des plages et des sentiers de randonnée, il permet de découvrir facilement les trésors naturels et culturels de la région. Les amateurs de sports nautiques et de nature seront comblés par la diversité des activités disponibles à deux pas du centre.

Le tarif comprend :

- ✓ Hébergement en centre de vacances
- ✓ La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 5
- ✓ Les boissons aux repas
- ✓ 1 journée + 2 demi-journées de stage catamaran
- ✓ La visite guidée de Lannion et Tréguier
- ✓ La soirée contée
- ✓ Les visites citées au programme détaillé page suivante

Le tarif ne comprend pas :

- Les visites et activités complémentaires
- Le transport en autocar





JOUR 1

Premier bol d'air iodé

En arrivant en fin de journée, vous serez immédiatement séduit par le charme authentique de Penvénan, qui abrite deux stations balnéaires emblématiques : Port Blanc et Buguelès. Ces deux joyaux, protégés des vents marins, offrent un cadre idyllique pour des promenades paisibles et revitalisantes.

JOUR 2

Matinée catamaran, pour débutant ou marin aguerri.

Naviguez sur un plan d'eau unique, sécurisé et abrité par un archipel qui crée des sites de navigation différents : entre le lagon et le clapot derrière « l'Île du Château », le choix est simple pour contenter tous les navigateurs.

Après le déjeuner, partez à la découverte du centre historique de Lannion.

Un dédale de rues et venelles pavées vous y attend. Levez les yeux et admirez les superbes maisons à pans de bois ou d'ardoises, témoins du passé médiéval et de la richesse de la ville à La Renaissance. Place du Général-Leclerc, la « Maison aux chapeliers », entièrement couverte d'ardoises, et sa voisine, riche en détails décoratifs, sont ultra photogéniques !

En soirée

Randonnée contée avec Yann, dans un mystérieux site, où se cache korrigans et autres "Bugaled an noz".

JOUR 3

Matinée catamaran, une aventure pour tous.

Que vous soyez novice ou marin expérimenté, commencez votre journée par une sortie en catamaran. Profitez des sensations uniques de la navigation tout en admirant les paysages côtiers.

Après cette matinée riche en émotions, un pique-nique s'impose pour reprendre des forces avant de poursuivre votre exploration.

Tréguier : échos du passé

Enlacé par le Jaudy et le Guindy, Tréguier étage de séduisantes venelles et placettes, s'élançant du port jusqu'en haut de la colline. Sous la protection de la délicate flèche de la cathédrale, des maisons à pans de bois témoignent de l'intense rayonnement intellectuel et artistique de la Petite Cité de Caractère®.

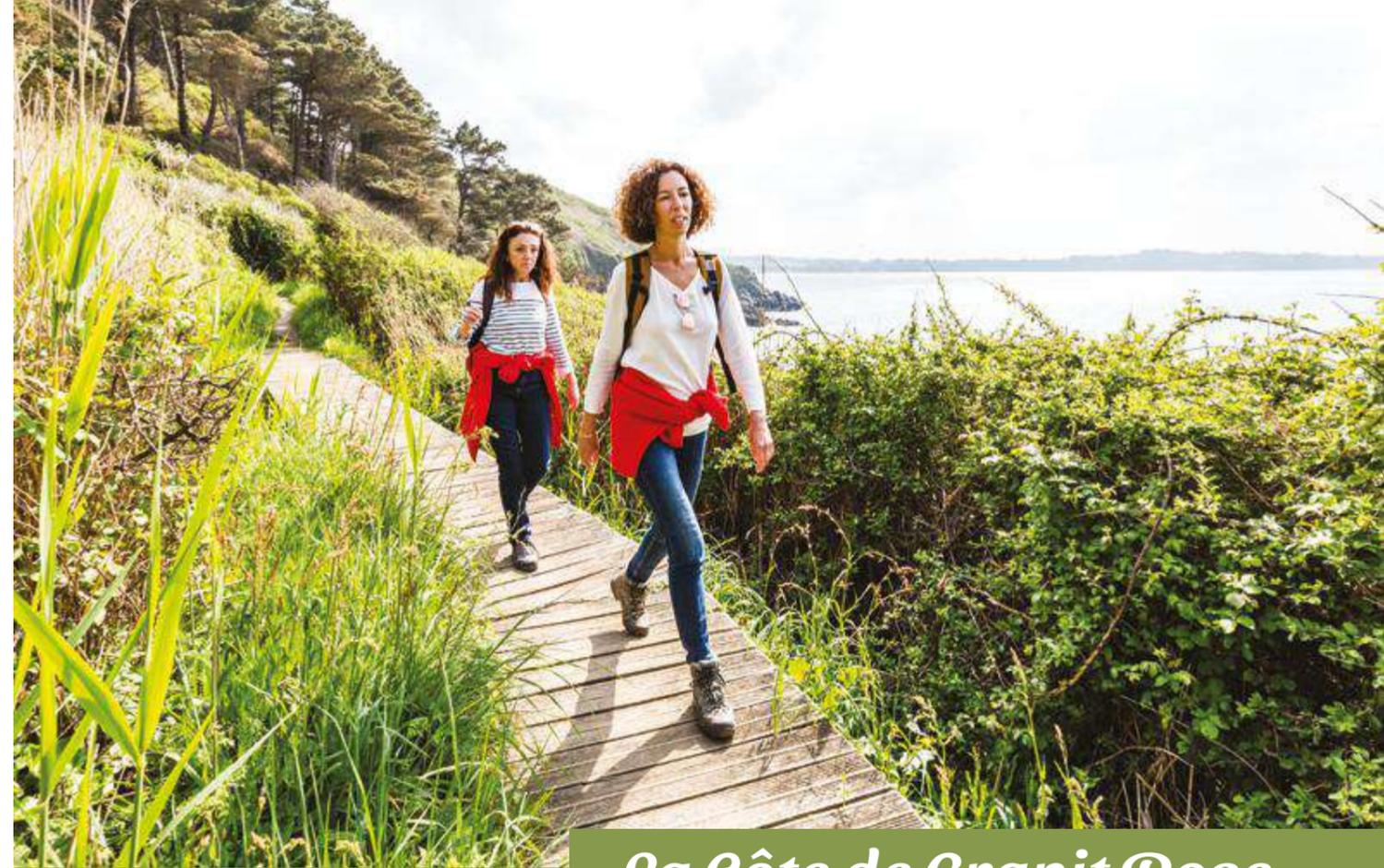
JOUR 4

Journée catamaran pour finir la semaine en beauté

Cette escapade est bien plus qu'une simple sortie en mer : c'est une immersion totale dans la beauté sauvage de la côte bretonne. Admirez les plages de sable fin et les criques secrètes qui bordent le rivage. Chaque détail du paysage raconte une histoire, et chaque vague vous rapproche un peu plus de la magie de ce lieu exceptionnel.

JOUR 5

Petit-déjeuner et retour vers votre ville.



La Côte de Granit Rose un joyau à découvrir

À PARTIR DE
845,00 €*
par personne

*sur la base de 20 pers. payantes



Quel spectacle de la nature ! Vous ne vous lasserez pas de contempler les formes fantaisistes des rochers de la Côte de Granit rose.

Sur la côte, ces blocs aux teintes roses se détachent sur fond de mer bleue.

Côté terre, le granit impose aussi son caractère. À Lannion, notamment, ville-pont au bord du Léguer, mais aussi à Tréguier. Deux cités dont le charme ancien ne vous laissera pas... de marbre.

HÉBERGEMENT

HÔTEL IBIS *** - LANNION

Situé en centre-ville, à 5 minutes à pied du cœur historique, l'hôtel dispose de 70 chambres toutes équipées. Vous apprécierez son jardin-terrasse et l'accès Internet en Wi-Fi gratuit ainsi que le bar.

Le tarif comprend :

- ✓ Hébergement en hôtel 3*, taxe de séjour incluse
- ✓ La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7
- ✓ Les boissons aux repas
- ✓ Un guide conférencier les visites guidées de Lannion et Tréguier
- ✓ La visite de la Distillerie Warenghem suivie d'une dégustation
- ✓ La croisière commentée vers l'archipel des Sept-Îles
- ✓ Une dégustation d'huîtres
- ✓ Les visites citées au programme détaillé page suivante
- ✓ La pochette de voyages reprenant les circuits de randonnées
- ✓ Gratuité pour le conducteur

Le tarif ne comprend pas :

- ⇒ Le supplément chambre individuelle
- ⇒ Les visites et activités complémentaires
- ⇒ Le transport



JOUR 1

Arrivée en fin de journée à Lannion, pimpante ville historique nichée au fond de l'estuaire du Léguer et située à seulement quelques encablures de la mer. Installation à l'hôtel et dîner.

JOUR 2

Secret de fabrication d'un whisky breton

Le matin, vous percerez les secrets de fabrication du whisky Armorik dans la plus ancienne distillerie de France, Warenghem. Dans un bâtiment flambant neuf de bois et d'acier, Gianni vous accueille et vous plonge dans l'univers du whisky breton. En fin de visite, il vous entraîne au milieu des chais pour une dégustation commentée à la recherche des subtils arômes de ce breuvage plusieurs fois primé.

L'Île-Grande

Ensuite, direction l'île Grande où une randonnée de 8 km vous attend avec ses plages, ses petits ports et ses pointes exposées aux éléments. On trouve ici de nombreuses traces des anciennes carrières de granit.

En fin d'après-midi, vous faites halte sur la pointe du Toëno pour une dégustation d'huîtres face à la mer.

Retour à l'hôtel et dîner au restaurant.

JOUR 3

Ploumanac'h et la Réserve Naturelle des Sept-Îles

Pour cette journée vous avez rendez-vous à la plage de Testraou de Perros-Guirec, afin d'embarquer pour une excursion commentée en direction de la Réserve Naturelle des Sept-Îles. Après avoir pu découvrir la Côte de Granit Rose depuis la mer, direction l'archipel et notamment l'île Rouzig pour observer l'unique colonie de fous de Bassan en France.

Après la pause pique-nique, vous partez pour une randonnée de 9 km qui vous fera découvrir le somptueux site de Ploumanac'h avec ses étonnants blocs de granit rose disséminés sur la côte ainsi que dans la lande, et bien sûr le célèbre phare de Mean Ruz qui fait face aux Sept-îles.

Retour à l'hôtel et dîner au restaurant.

JOUR 4

Lannion, un port sur le Léguer

La journée démarre par une visite guidée de la ville de Lannion en compagnie de notre guide conférencière. Un dédale de rues et venelles pavées vous y attend. Levez les yeux et admirez les superbes maisons à pans de bois ou d'ardoises, témoins du passé médiéval et de la richesse de la ville à La Renaissance. Place du Général-Leclerc, la « Maison aux chapeliers », entièrement couverte d'ardoises, et sa voisine, riche en détails décoratifs, sont ultra photogéniques !

Vous déjeunez dans un restaurant du centre historique avant de vous diriger vers la plage de Goas Lagorn, d'où vous partez pour une randonnée de 10 km entre la vallée de Goas Lagorn, les falaises de Pors Mabo et le panorama de la pointe de Bihit, à Trébeurden.

Retour à l'hôtel et dîner au restaurant.



JOUR 5

Tréguier et le site du Gouffre de Plougrescant

Aujourd'hui vous avez rendez-vous à Tréguier pour une visite guidée de cette Petite Cité de Caractère®. En compagnie de notre guide conférencière, vous découvrez son histoire en arpentant les ruelles bordées de maisons à pans de bois et vous visitez la cathédrale ainsi que son remarquable cloître gothique.

Après la visite, vous prenez la direction de Plougrescant. En passant par le bourg, vous remarquez l'étonnante chapelle Saint-Gonery avec son clocher incliné, puis vous atteignez le site du Gouffre, avec ses paysages de landes et de roches sculptées par les éléments.

Déjeuner au restaurant.

Au départ de la maison du Littoral, une boucle de randonnée de 6 km vous permet de découvrir le site ainsi que la pointe du château, la plus septentrionale de la côte bretonne.

Retour à l'hôtel et dîner au restaurant de l'hôtel.

JOUR 6

La presqu'île de Landrellec et l'île Renote

Pour cette dernière journée, vous partez pour une randonnée de 10 km, qui vous fera découvrir le site mégalithique de Kerguntuil, avec son dolmen et son allée couverte, ainsi que le site naturel de Bringuiller. En marchant le long de cette côte rocheuse basse, vous profitez de très jolies vues sur Trégastel et sur le large et rejoindrez le petit port abrité de Landrellec.

Déjeuner sur le Coz Pors, face à la mer avant d'aller découvrir la presqu'île Renote avec ses imposants blocs de granit rose et ses magnifiques paysages. En repartant, arrêtez-vous au niveau du fameux panorama de Trégastel pour une ultime vue sur la Côte de Granit Rose et ses paysages.

Retour à l'hôtel et dîner au restaurant de l'hôtel.

JOUR 7

Petit-déjeuner et retour vers votre ville.



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES de l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose au 21/08/2024

Conformément à l’article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de ventes ont vocation à informer les clients de l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose (OT) et de ses différents Bureaux d’Information Touristique, dont le siège social est situé 1 Rue Gaspard Monge à Lannion, préalablement à la signature du contrat, d’informations prévues audit article précité.

Conformément à l’article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d’un accord expressément convenu entre les parties.

Ces CPV pourront être modifiées et mises à jour par l’OT à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de l’inscription.

Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d’une prestation auprès de l’OT et consultables et téléchargeables sur le site internet : www.bretagne-cotedegranitrose.com

Art 1 – Définition :

L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, autorisé dans le cadre des articles R211.3 à R211.11 du Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l’application de l’ordonnance n°2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfaits et aux prestations de voyage liées, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d’accueil d’intérêt général dans sa zone d’influence. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.

L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose d’un certificat d’immatriculation IM022100016 délivré par ATOUT France.

Forme juridique : EPIC / N° SIRET : 51959356000013 / Code APE : 7990Z / Garantie Financière : APST, 15 Avenue Carnot 75017 PARIS / Assurance Responsabilité Civile : Groupama Loire-Bretagne contrat n°094897704003 / TVA intracommunautaire : FR04 519 593 560

Art 2 – Formation du contrat :

2.1 Dispositions générales : La réservation de l’une des prestations de services touristiques (hébergements, transports, séjours, journées d’excursions groupes, visites guidées, billetterie…) proposées par l’OT implique l’acceptation sans réserve des dispositions de nos conditions particulières de vente (CPV). Elles engagent l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose. Toutefois, des modifications peuvent naturellement intervenir dans le nombre et la nature et les tarifs des prestations proposées. Conformément à l’article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d’un accord expressément convenu entre les parties.

2.2 Formation du contrat : En dehors du site internet, toute demande de réservation sera communiquée par écrit à l’OT soit par courriel à groupes@lannion-tregor.com, soit par courrier à l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, 1 Rue Monge – CS 10761 – 22307 Lannion Cedex.

Toute commande sera considérée comme définitive qu’à compter :

- d'une part de la réception du contrat ou de la proposition complétés, datés et signés ou par la validation du bulletin de commande via notre site internet par la procédure d’inscription en ligne, sous réserve de la confirmation par l’OT compte tenu de la faisabilité technique, des places disponibles et le cas échéant d’un nombre de participants minimum. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à celles figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.

- et d’autre part, de la réception du solde pour toutes réservations à moins de 30 jours du début de la prestation ou d’un acompte de 30% du montant total des prestations dans les autres cas.

Toute réservation ne pourra être assurée qu’en fonction des disponibilités des prestataires de service et des conditions météorologiques pour les activités de plein-air et de navigation.

Art 3 – Conditions de réalisation des prestations :

Pour toutes les prestations vendues par l’OT, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après la date d’échéance de la prestation.

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d’annuler une visite si le nombre minimum de participants n’est pas atteint. Cette information sera précisée sur l’ensemble des supports de communication. Cette décision vous sera communiquée selon les termes de l’article 8 des présentes CPV. Dans l’hypothèse d’une annulation, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge.

Le client doit s’assurer qu’il possède les capacités physiques et mentales pour participer aux visites dont certaines disposent de difficultés ou particularités (escaliers, distances, hauteurs, sols glissants, etc.). Dans le cas où vous auriez des doutes sur vos capacités nous vous recommandons de bien vouloir contacter l’OT préalablement pour obtenir plus d’informations sur les prestations en rapport avec vos capacités.

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation muni du bon d’échange.

En cas de retard, le client doit prévenir le service groupes de l’Office de tourisme ou le(s) prestataire(s) dont l’adresse et le téléphone figurent sur le programme détaillé ou le bon d’échange. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

3.1 Pour les séjours avec hébergements : Les prestations d’hébergements inclus dans un forfait sont calculées en nombre de nuits (nuitées). Le prix des nuitées est calculé sur la base d’un hébergement en chambre double ou twin avec bain ou douche, en formule nuit et petit-déjeuner ou en ½ pension. Les hébergements proposés sont de catégorie 3***, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Le contrat est établi pour une capacité d’hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d’hébergement, l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose peut refuser les voyageurs supplémentaires. Le contrat est alors réputé rompu du fait du voyageur. Si un client occupe seul une chambre, il lui sera facturé un « supplément chambre single ».

La répartition des chambres est à transmettre à l’OT à J-30. Passée cette date et jusqu’à 8 jours avant l’arrivée du groupe, toute annulation de chambre sera facturée à 50%, dans le cas où cette annulation excède 10% du nombre de chambres communiquées à J-30. A partir de 7 jours avant l’arrivée du groupe, toute annulation de chambre sera facturée à 100%.

Tout changement d’effectif doit être communiqué par écrit à l’OT soit par courriel à groupes@lannion-tregor.com soit par courrier à l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose – 1 Rue Monge, CS 10761 – 22307 Lannion Cedex. Si ce dernier n’en a pas été informé par écrit dans le délai imparti comme stipulé dans le contrat, aucun remboursement ne sera accordé.

3.2 Pour la réservation de visites guidées : Chaque participant doit se présenter sur le lieu de rendez-vous indiqué sur le contrat et/ou bon d’échange 5 minutes avant le début de la visite. En cas de retard d’un participant, le guide commencera tout de même la visite à l’heure prévue et la prestation restera due et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Pour l’ensemble des visites guidées, la visite peut être annulée en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans le cas de force majeure (arrêté préfectoral, guide malade ou accidenté) – dans ce cas, il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation ou il vous sera proposé un report de date ou une prestation équivalente. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité et suivre les conseils du guide, tout au long de la visite. Les enfants sont sous l’entière responsabilité des parents. Les visites se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

3.3 Pour la réservation de visites guidées groupes : En ce qui concerne les visites guidées, sauf dispositions contraires spécifiques convenues avec l’OT, le lieu de rendez-vous est indiqué dans le programme client et rappelé dans le contrat. En cas de retard du groupe, la durée de la visite être écourtée.

Sauf indication contraire, la taille maximale des groupes pour les visites guidées est de 30 personnes. Au-delà de ce seuil, la présence d’un second guide est fortement conseillée. Afin de préserver la qualité de nos visites, la réservation d’un second guide devient obligatoire si l’effectif du groupe dépasse 35 personnes. Dans le cas où l’effectif du groupe ne serait pas aussi important qu’initialement prévu, l’annulation d’un second guide doit intervenir au plus tard 15 jours avant la visite. Dans le cas contraire, le second guide sera facturé.

Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité et suivre les conseils du guide, tout au long de la visite.

Dans le cas d’un circuit demi-journée ou d’un guidage journée, le guide est pris en charge par le groupe à l’Office de Tourisme ou sur un autre lieu indiqué dans le programme et ramené à l’issue du circuit à son lieu de départ. Dans le cas où le guide ne pourrait être ramené à son lieu de départ, ses frais de déplacements seront à la charge du groupe.

3.4 Pour les activités avec consommation d’aliments et de boissons : Pour les prestations composées, notamment, de produits agroalimentaires, le client allergique ou intolérant à certaines denrées alimentaires doit impérativement se signaler à l’OT et/ou au prestataire avant consommation.

Pour les prestations composées, notamment de boissons alcoolisées, il est rappelé que « L’abus d’alcool est dangereux pour la santé »et que l’OT et/ou le prestataire concerné seront susceptibles de limiter ou d’interdire la consommation d’alcool selon la situation.

Art 4 – Rétractation :

Le droit de rétractation de 14 jours ne s’applique pas aux prestations d’hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées…) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l’article L221-28, 12° du code de la consommation.

Art 5 – Prix :

Tous les prix sont affichés en euros TTC (TVA 20% sauf pour les séjours), par personne ou sous forme de forfait et sont calculés en fonction du nombre de participants. **Ces prix ne comprennent pas** : l’acheminement, le transport sur place sauf mention, les frais de stationnement, les dépenses à caractère personnel, les assurances, toute autre dépense non mentionnée dans la rubrique « le prix comprend » sur le contrat de réservation et toutes les dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont l’Office de Tourisme ne peut être tenu responsable. Ils sont révisables en cas de fluctuations économiques.

Pour les prestations incluant un hébergement : la taxe de séjour et le supplément chambre individuelle n’est pas incluse au prix.

Art 6 – Paiement :

Toute inscription fait l’objet du paiement de la totalité de la prestation ou du versement d’un acompte et d’un solde intervenant 30 jours avant le début de la prestation selon le type de prestation souscrite comme indiqué sur nos supports et sur le contrat. Le règlement sera effectué sur place dans les locaux de l’OT ou à réception de la facture adressée par l’OT Bretagne Côte de Granit Rose.

Le paiement s’effectue :

- Par chèque bancaire ou postal : libellé à l’ordre du Trésor Public pour les individuels et à l’ordre de Agence Réceptive Off Tour Commun Régie recettes pour les groupes.

- Par virement bancaire : IBAN : FR76 1007 1220 0000 0020 0751 640. BIC : TRPUFRP1

- Par carte bancaire : dans les bureaux de l’OT et sur le site internet par le biais du système sécurisé open system entièrement crypté et protégé de telle sorte qu’aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau. Le protocole utilisé est SSL couplé à de la monétique.

- En espèces : en euros uniquement, dans les bureaux de l’OT, dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Art 7 – Bon d’échange :

À réception du contrat signé et du solde, l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose enverra par mail, les bons d’échanges à remettre à chaque prestataire. Ces bons d’échanges mentionneront le nom et les coordonnées du prestataire, la date, l’heure, la nature de la prestation et le nombre de participants pour lequel elle est valable (basé sur l’effectif définitif communiqué par le client). Dans le cadre des séjours individuels, le client pourra être invité à se rendre dans l’un des bureaux d’informations touristiques de l’OT, avant le démarrage du séjour, afin de récupérer son carnet de voyage dans lequel figureront les bons d’échange à remettre lors de son passage chez chaque prestataire.

Art 8 – Conditions de modification ou d’annulation

Conformément à l’article L211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursements suivants :

- Toute annulation doit être notifiée par courriel à groupes@lannion-tregor.com avec demande d’avis de réception ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, 1 Rue Monge – CS 10761 – 22307 Lannion Cedex.

Les conditions d’annulation seront précisées en annexe en fonction de l’hébergement choisi.

8.1 Du fait du client : Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d’annulation) précisés ci-dessous à titre de débits en fonction de la date d’annulation par rapport à la date de prestation.

- Plus de 30 jours avant la prestation : Aucune pénalité

- Entre le 30e et le 21e jour inclus avant le début de la prestation : il sera retenu 25% du montant total de la prestation.

- Entre le 20e et le 8e jour inclus avant le début de la prestation : il sera retenu 50% du montant total de la prestation.

- À moins de 8 jours avant le début de la prestation ou en cas de non présentation du groupe : il sera retenu 100% du montant total de la prestation.

8.2 Du fait du vendeur : Conformément à l’article L211-14, III du Code du Tourisme, l’OT peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu’il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

8.2.1 Le nombre de personnes inscrites pour le service touristique ou le forfait est inférieur au nombre prévu indiqué dans le contrat et que l’OT notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :

- 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,

- 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,

- 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

8.2.2 Autre cas d’annulation par l’OT : Lorsqu’avant le début de la prestation, l’OT annule la prestation, le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée, sans préjudice d’un dédommagement en application de l’article L. 211-17. Ces dispositions ne s’appliquent pas, lorsqu’est conclu un accord amiable ayant pour objet, l’acceptation par le client d’une prestation de substitution proposée par l’OT.

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l’annulation de la prestation intervient pour insuffisance du nombre de participants à 21 jours et au-delà.

8.3 Cas de force majeure : Le client et l’office de tourisme ont le droit de résoudre le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu’une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d’un cataclysme naturel, d’un conflit armé, d’un conflit du travail, d’une injonction impérative des pouvoirs publics, d’une perturbation des transports, d’une accident d’exploitation - c’est-à-dire de l’occurrence d’un événement imprévisible, indépendant de la volonté et qu’il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l’autre partie par tous les moyens d’une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l’obligation empêchée par l’événement en cause aura le droit d’annuler la prestation sans préavis. En application de l’article 1148 du Code civil il n’y aura lieu à aucun dommage et intérêt.

Art 9 – Remboursement pour annulation :

En cas d’annulation et conformément aux termes de l’article R221-10 du Code du Tourisme, l’OT procédera aux remboursements requis en vertu des II et III de l’article L211-14, rembourser tous les paiements effectués par le client ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du client sont effectués dans les meilleurs délais et en toute état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat.

Art 10 - Modification du nombre de participants :

Tout changement d’effectif doit être notifié par écrit (mail ou courrier) à l’OT. Si ce dernier n’en a pas été informé par écrit dans le délai imparti, aucun remboursement ne sera accordé. Dans le cadre d’un circuit, l’effectif du groupe devra être communiqué le plus rapidement possible. Si l’effectif de groupe est revu à la baisse, les frais de modifications/d’annulations seront appliqués (du fait du client, Art.8).

Art 11 – Interruption du séjour :

En cas d’interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l’assurance annulation du voyageur.

Art 12 – Modification d’un élément substantiel du contrat par l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose :

Conformément à l’article L211-13 du Code du Tourisme, l’OT peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autre que le prix conformément à l’article L211-12 du Code du Tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l’article L211-13 du Code du Tourisme. La modification devra être mineure et l’OT devra en informer le client d’une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable :

1. Des modifications proposées et, s’il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix de la prestation,

2. Du délai raisonnable dans lequel il doit communiquer à l’OT sa décision,

3. Des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé,

4. S’il y a lieu, de l’autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le client n’accepte pas d’autre prestation, l’OT rembourse tous les paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en toute état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d’un dédommagement en application de l’article L211-17 du Code du Tourisme.

Art 13 – Cession du contrat :

Conformément aux articles L211-11 et R211-7 du Code du Tourisme, le client peut, tant que le contrat n’a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d’en obtenir un accusé de réception, informer l’OT de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation.

En cas de cession, le client et le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L’OT informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l’OT du fait de la cession du contrat.

FORMULAIRE D’INFORMATION STANDARD

Art 14 – Dommages :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le client est invité à vérifier qu’il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

Art 15 – Responsabilité :

L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose est responsable dans les termes de l’article L211-16 du Code du Tourisme qui stipule : Le professionnel qui vend un forfait touristique mentionné au 1er du l de l’article L211-1 est responsable de plein droit de l’exécution des services prévus par ce contrat, que ses services soient exécutés par lui-même ou par d’autres prestataires de services de voyage, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, le professionnel peut s’exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au client, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

L’OT ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservations qui sont imputables au client, de l’inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit dans l’article 8 des présentes CPV, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.

Le client informe l’OT, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l’espèce, de toute non-conformité constatée lors de l’exécution d’un service de voyage inclus dans le contrat. L’OT ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d’une indisponibilité temporaire du site ou d’une interruption de la connexion du client au cours du processus d’enregistrement, de réservation ou de paiement.

Si l’un des services de voyage n’est pas exécuté conformément au contrat, l’OT remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l’importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l’OT ne remédie pas à la non-conformité dans le délai raisonnable fixé par le client celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

Art 16 – Réclamations :

Les présentes CPV sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l’OT par courriel : groupes@lannion-tregor.com ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.

Après avoir saisi notre service réceptif et à défaut de réponse satisfaisante du service réceptif dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n’est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage (www.mtv.travel).

Si la vente s’effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site https://webgate.ec.europa.eu/odr pour régler son litige.

Tout litige qui n’aura pu être réglé à l’amiable relèvera exclusivement du TGI de Saint-Brieuc pour une personne morale, et dans le cas d’une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l’article L141-5 du Code de la Consommation.

Art 17 – Protection des données personnelles :

L’Office Bretagne Côte de Granit Rose est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l’envoi de newsletters, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d’enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Il peut être également amené à diffuser votre avis sur la prestation effectuée (suite au remplissage de l’enquête qualité) sur ses divers supports de communication ou sur son site internet.

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire soit en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet sur chaque communication, soit en adressant un courriel à groupes@lannion-tregor.com, soit par courrier à l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, 1 Rue Monge – CS 10761 – 22307 Lannion Cedex, en justifiant de votre identité.

Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d’accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données de L’Office Bretagne Côte de Granit Rose par mail à groupes@lannion-tregor.com. Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d’utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées. Vous disposez également de la faculté d’introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Art 18 - Propriété intellectuelle / photos / illustrations :

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n’ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable. Est également interdite l’extraction répétée et systématique d’éléments protégés ou non du site www.bretagne-cotedegranitrose.com causant un préjudice quelconque à L’Office Bretagne Côte de Granit Rose ou à l’un de ses prestataires ou fournisseurs.

Art 19 – Archivage du contrat :

Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d’un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l’OT pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du Code de la Consommation. L’OT archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

Formulaire d’information standard - Services de voyage sur place et par internet

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose sera responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l’exige la loi, l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose d’une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable. Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage.

Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d’urgence ou les coordonnées d’un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d’augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l’un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s’il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s’il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d’affecter le voyage.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d’autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l’exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d’inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage.

Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose a souscrit une protection contre l’insolvabilité auprès de l’APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec l’APST, 15 Rue Carnot 75017 PARIS, si des services leur sont refusés en raison de l’insolvabilité de L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : /www.legifrance.gouv.fr (art. L211.1 et suivants du code du tourisme)

Formulaire d’information standard - Voyage à forfait par Internet

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l’article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l’Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l’exige la loi, L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose d’une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d’assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L’organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d’urgence ou les coordonnées d’un point de contact leur permettant de joindre l’organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l’organisateur se réserve le droit d’augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l’un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s’il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s’il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d’affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d’autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l’exécution du forfait et que l’organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d’inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L’organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l’organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l’organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.

L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose a souscrit une protection contre l’insolvabilité auprès de L’APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec L’APST – 15 Rue Carnot, 75017 PARIS, si des services leur sont refusés en raison de l’insolvabilité de L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose. Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : /www.legifrance.gouv.fr (art. L211.1 et suivants du code du tourisme)

Formulaire d’information standard – Voyage à forfait hors internet

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l’article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l’Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme L’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l’exige la loi l’Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose d’une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d’assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme.

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L’organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d’urgence ou les coordonnées d’un point de contact leur permettant de joindre l’organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l’organisateur se réserve le droit d’augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l’un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s’il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s’il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d’affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec l'APST - 15 Rue Carnot, 75017 PARIS, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose. Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L211.1 et suivants du code du tourisme)

Prestations de voyage liées dans un délai de 24 heures

Si vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances via l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose vous NE bénéficierez PAS des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.

L'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose ne sera pas responsable de la bonne exécution de ces services de voyage supplémentaires. En cas de problème, veuillez contacter le prestataire de services concernés.

Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires dans un délai de 24 heures après avoir reçu confirmation de la réservation auprès de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose ces services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité. Veuillez noter qu'en l'occurrence, il n'est pas prévu de remboursement en cas d'insolvabilité du prestataire de services supplémentaires concernés.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme.

L'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec l'APST - 15 Rue Carnot, 75017 PARIS, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose.

Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L211.1 et suivants du code du tourisme)

Prestations de voyage liées en 1 seule visite avec paiements séparés

Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose vous NE bénéficierez PAS des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.

Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

L'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec l'APST - 15 Rue Carnot, 75017 PARIS, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose.

Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L211.1 et suivants du code du tourisme)

Un cadeau, un souvenir, une envie ?

Repartez avec un peu de notre destination !



BRETAGNE
CÔTE
DE GRANIT
ROSE
TOURISME

Infos commandes

Service réceptif

02 96 05 54 31 / 02 96 04 04 57
groupes@lannion-tregor.com

Commande obligatoire au moins deux mois avant la venue du groupe, sous réserve des stocks disponibles.

Produits à retirer à l'Office de Tourisme de Lannion.

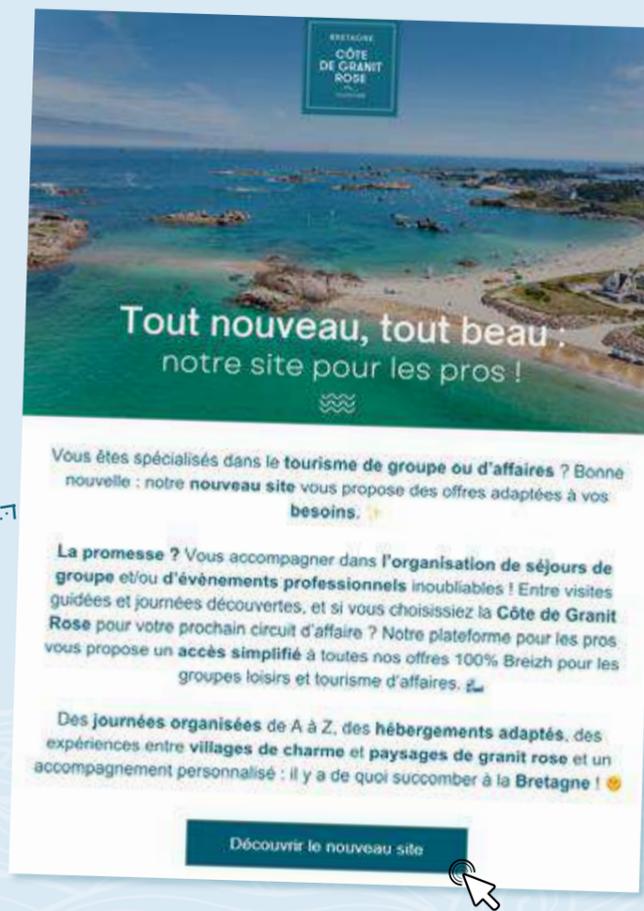


Restez informés de nos actualités «groupes»

abonnez-vous
à la newsletter !



Chaque trimestre, découvrez les dernières actualités et nouveautés proposées par l'Office de Tourisme Côte de Granit Rose spécialement conçues pour les groupes.





**LÉGENDES
CAPTION**

- Point de vue Panoramic view
- Gare SNCF Train station
- Aéroport Airport
- Office de Tourisme Tourist Office
- Bureau saisonnier Seasonal Office
- GR34® Hiking trail

BRETAGNE
CÔTE DE GRANIT ROSE
TOURISME

OFFICE DE TOURISME CÔTE DE GRANIT ROSE
Quai de Viarmes, 22 300 Lannion
Tél. 02 96 05 54 31 | 02 96 04 04 57 | 06 08 73 72 16
groupes@lannion-tregor.com
www.bretagne-cotedegranitrose.com/groupes

Restons connectés